



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
**SPORT  
VITALITÉ**  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
RÉUNION



# CATALOGUE DES FORMATIONS 2026-2027



**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

# CONTINUUM DE FORMATION SPORT VITALITÉ 974 2026-2027



## 1 CQP ALS AGÉE

Je souhaite travailler dans l'animation sportive et obtenir un diplôme reconnu par l'État

## 2 FILIÈRES FÉDÉRALES

Ces formations délivrent une certification

- ★ Positionnement
- ★ Culture fédérale en e-learning
- ★ Choix de la spécialité

Je fais l'état des lieux de mes compétences

J'apprends à mieux connaître la fédération, étape incontournable pour accéder aux filières

Je peux continuer à me former en me spécialisant dans un ou plusieurs domaines proposés par le Sport Vitalité

### FILIÈRES PUBLICS

### FILIÈRES SPÉCIFIQUES

- ★ **Filière Adulte**
  - Pilates Fondamental

- ★ **Filière Accompagnement et Évaluation**

- ★ **Filière Prévention secondaire et tertiaire**
  - Module commun APA

## 3 FORMATIONS CONTINUES ANIMATEURS ET DIRIGEANTS

- Animateur sport santé 2.0



# CALENDRIER DES FORMATIONS SPORT VITALITÉ 974

2026



■ CQP ALS

■ Formations  
certifiantes

■ Formations continues

## SEPTEMBRE

02/09/2026 (STE-CLOTILDE)  
Positionnement CQP

19/09/2026 (LA PLAINE DES CAFRES)  
Regroupement N°1 1ère session Sport Santé 2.0

16/09/2026 (STE-CLOTILDE)  
Classe virtuelle de lancement du CQP ALS AGEE

## NOVEMBRE

07-08 et 14/11/2026 (STE-CLOTILDE)  
Regroupement Module 2 CQP ALS AGEE

07/11/2026 (STE-CLOTILDE)  
Positionnement Module Commun APA

21-22/11/2026 (STE-CLOTILDE)  
Regroupements N°1 Module Commun APA

28/11/2026 (ST-PAUL)  
Regroupement N°2 2e session Sport Santé 2.0

## OCTOBRE

10-11-17-18/10/2026 (STE-CLOTILDE)  
Regroupement Module 1 CQP ALS AGEE

24/10/2026 (LA PLAINE DES CAFRES)  
Regroupement N°2 1ère session Sport Santé 2.0

31/10/2026 (ST-PAUL)  
Regroupement N°1 2e session Sport Santé 2.0

## DÉCEMBRE

05-06-19/12/2026 (STE-CLOTILDE)  
Regroupement Module 3 CQP ALS AGEE

12-13/12/2026 (STE-CLOTILDE)  
Regroupements N°2 Module Commun APA

# CALENDRIER DES FORMATIONS SPORT VITALITÉ 974

2027



 CQP ALS

 Formations  
certifiantes

 Formations continues

JANVIER

FÉVRIER

06-07-13/02/2027 (STE-CLOTILDE)  
Regroupement module 4 CQP ALS AGEE

MARS

06-07/03/2027  
Regroupement N°1 Pilates Fondamental

AVRIL

10-11-17/04/2027 (STE-CLOTILDE)  
Regroupement module 5 CQP ALS AGEE

MAI

Entre le 03 et le 16/05/2027  
Evaluations et rattrapages CQP ALS AGEE

15-16/05/2027 (STE-CLOTILDE)  
Regroupement N°2 Pilates Fondamental

JUIN

19/06/2027 (STE-CLOTILDE)  
Evaluation Pilates Fondamental

La fédération, pionnière du concept « Sport-Santé », vous propose une formation complète en adéquation avec les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé et un accès à des outils d'information dans le domaine de la santé tel que l'alimentation, le stress, le sommeil afin d'accompagner les licenciés vers un mode de vie sain et actif.



100%

Taux de réussite

100%

Taux de satisfaction (7 avis/7)

9/10

Note de la formation

Modalités de la formation : présentiel

### Public

- Titulaire du diplôme "Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle"
- Titulaire du CQP ALS Option AGEE
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BPJEPS, LICENCE STAPS, etc.)

Animateur souhaitant approfondir ses connaissances et compétences vers une animation plus qualitative en prenant en compte les recommandations de la Haute Autorité de Santé et dans l'information aux pratiquants sur des sujets de santé (alimentation, stress, sommeil...) pour les accompagner vers l'adoption de comportements pour une vie saine et active.

### Prérequis

- Être licencié à la FFEPGV - Saison 2026-2027.
- Être titulaire du CQP ALS option AGEE.
- Ou titulaire d'un diplôme professionnel dans le champ sportif (CQP, BPJEPS, STAPS, etc.).
- Être à jour de sa carte professionnelle d'Educateur Sportif.

### Accessibilité

*Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.*

### Objectifs de la formation

- S'approprier les leviers motivationnels pour les pratiquants dans une démarche qualitative d'accueil et de fidélisation du pratiquant.
- Concevoir des Packs Sport-Santé notamment au travers de l'animation de séances mixtes adaptées.
- Approfondir ses connaissances en matière de sport et de santé par l'appropriation des outils élaborés par la FFEPGV.

### Contenus de la formation

- Les recommandations de pratique en activité physique de la Haute Autorité de Santé pour les publics adulte - senior et APA.
- Le Pack Sport-Santé et la séance mixte FFEPGV associée.
- La posture de l'animateur dans son utilisation de l'écosystème Sport-Santé FFEPGV afin d'informer les pratiquants pour un mode de vie sain et actif.
- La découverte des outils de l'écosystème Sport-Santé (podcast sur l'alimentation - fiche sur le stress...) - Approche théorique et mise en pratique de la motivation des différents pratiquants adultes - senior et APA.
- Les tests de la condition physique au service de la progression et du maintien de la motivation du pratiquant.
- Focus sur le public enfant : ses besoins et ses particularités.

#### Moyens techniques et pédagogiques

- Le format de formation « présentiel » proposera essentiellement du temps de formation en centre et un complément de formation à distance.
- Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent la formation afin de vous accompagner au mieux.
- Alternance d'apport de connaissances, de co-construction et de mise en pratique.
- Production d'un livrable permettant de vérifier l'intégration des connaissances et de leur mise en place.

#### Outils de Formation

- Support de cours.
- Outils d'aide à la mise en place des tests.
- Outils d'évaluation des METS.
- Outils Sport Santé de la FFEPGV.

#### Direction et Formateur

- Directrice de Formation : Jacqueline BEAUMARCHAIS
- Conseillère de formation : Edina PELLIER

### Modalité de validation

- Présence à tous les temps de formation (feuille de présence - fiche d'émargement).
- Livrable complété et transmis à l'équipe de formation.
- Evaluation formative : présentation des mises en place terrain durant la formation.

### Modalités de certification

Formation non certifiante.

### Diplôme remis

Attestation fédérale Formation animateur « Actualisation Sport-Santé »

### Points forts

- La formation proposée va vous permettre de donner du sens à l'activité et d'apporter un bien-être mental, social et physique aux pratiquants au plus proche des recommandations de pratique d'activité physique.
- Elle vous permettra d'accompagner les pratiquants vers une autonomie dans leurs choix au quotidien pour optimiser leur santé vers un mode de vie sain et actif.
- La nouveauté de l'écosystème Sport-Santé.
- La mise en situation pédagogique.
- La mutualisation des bonnes pratiques entre pairs.
- La formation vous proposera un outil vous permettant un auto-diagnostic de l'évolution de votre encadrement des pratiquants.

### Pour aller plus loin

Nous vous conseillons de suivre la formation « Equilibre alimentaire et activité physique » pour approfondir vos connaissances dans les conseils aux pratiquant notamment en matière de diététique.

### Durée et déroulé

- Formation en centre 14 heures
  - Formation à distance 2 heures
  - Mise en situation en structure 4 heures de face à face pédagogique minimum
- Durée globale estimée à 20 h (dont alternance en structure)**

### Dates et lieux (2 sessions proposées, au choix)

- **1ère session (secteur sud)**  
19/09/2026 et 24/10/2026 au CREPS de La Plaine des Cafres (Rue Alfred Lacroix).
- OU
- **2e session (secteur ouest)**  
31/10/2026 et 28/11/2026 au CREPS de St-Paul (47 Boulevard du Front de Mer).

### Participation

8 participants minimum et 15 participants maximum sur chaque session.

#### Dates limites d'inscription :

**07 septembre 2026 pour le secteur sud.**  
**19 octobre 2026 pour le secteur ouest.**

### Frais de formation : 0 € (gratuit)

frais pédagogiques pris en charge par le Comité Sport Vitalité.  
Pas d'hébergement et de restauration prévus.  
Prévoir votre restauration.



**Une trousse de secours et une clé USB (avec les contenus et outils de formation) vous seront remises !**

### Renseignements et inscription

#### Coordonnées

Comité Sport Vitalité 974  
Maison Régionale des Sports  
1 rue Philibert Tsiranana  
97490 SAINTE-CLOTILDE

06.92.57.31.18  
sylvain.anceaume@comite-epgv.fr

#### Modalités d'inscription

Fiche d'inscription\* (et autres pièces à fournir mentionnés sur la fiche d'inscription) à renvoyer à l'adresse mentionnée.

Fiche d'inscription à compléter en ligne via le lien suivant ou les QR Code suivants :

- Secteur Sud : <https://forms.gle/L5UrQvIKRZVqofA58>



- Secteur Ouest : <https://forms.gle/FhMhr4KfNHARhdh6>



## Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (CQP ALS AGEE)


RNCP 38820 (38820BC02 pour l'option AGEE)

Date d'enregistrement : 27 mars 2024 / Echéance de l'enregistrement : 27 mars 2028

Certificateur : organisme certificateur de la branche sport OC SPORT et CPNEF sport

Filière initiale

**Lien et QR Code du CPE :**  
[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/35156226900016\\_COMITE974/35156226900016\\_Comite974?contexteFormation=ACTIVITE\\_PROFESSIONNELLE](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/35156226900016_COMITE974/35156226900016_Comite974?contexteFormation=ACTIVITE_PROFESSIONNELLE)



Le CQP ALS option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière Activités Physiques pour Tous ou Activités de la Forme.

Il est la qualification professionnelle de base, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires.

Le CQP ALS AGEE est classé au niveau 4 du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

**Données de la saison 2024-2025 :**

<b>10</b> Nombre de candidats inscrits en formation.	<b>90%</b> Taux de présentation à l'examen (9 candidats sur 10) <b>89%</b> Taux de réussite à l'examen (8 candidats sur 9)	<b>80%</b> Taux de satisfaction (8 candidats sur 10)
---	---	---

Taux d'insertion dans l'emploi : 89,8 % à 6 mois et 93 % à 2 ans.


Modalités de la formation : format mixte (présentiel et distanciel)

**Public :** Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.

**Accessibilité :** Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations, faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

**Pré-requis :**

- Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal.
- Être âgé de 18 ans minimum à la date du jury de certification.
- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso) : Carte nationale d'identité française ou étrangère / Passeport français ou étranger / Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011 / Carte de combattant délivrée par les autorités françaises / Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises / Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. Cas particulier d'un mineur : Pièce justificative d'identité du mineur ou de l'incapable majeur / Pièce justificative d'identité de son représentant (père ou mère disposant de l'autorité parentale + pièce d'identité de la personne désignée tuteur).
- Être titulaire d'une attestation de premiers secours à l'entrée en formation « Prévention et Secours Civiques » (PSC) ou équivalent à cette attestation.
- Être titulaire d'une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à l'option (validité de 4 mois) réalisés lors du positionnement.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement. Certificat médical à télécharger via le lien suivant ou QR Code : <https://www.sport-sante.fr/medias/La%20R%C3%A9union/17%20Certificat%20M%C3%A9dical%20CQP%20ALS.pdf>



**Objectifs de la formation**

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :

- Bloc de compétences 2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif
- Bloc de compétences 4 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Bloc de compétences 5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

**Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)**

- Techniques cardio
- Renforcement musculaire
- Techniques douces
- Activités d'expression

**Contenus de la formation**

**Bloc de compétences 2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif**

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation.
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances.
- Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance.
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics.
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants.
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces).
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance.
- Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

**Bloc de compétences 4 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif**

- Informers les publics et faire la promotion des activités d'animation, des évènements et de l'encadrement physique et sportif de la structure.
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure.
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif.
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure.

**Bloc de compétences 5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives**

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations.
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle.

**Avant la formation :** Un temps de positionnement sera proposé en amont de la formation. Un questionnaire pré-formation vous sera adressé afin de faire le point sur vos connaissances et de permettre l'adaptation de la formation à vos besoins.

**Direction et Formateurs**

- Conseiller Référent Territorial FFEPGV, Sylvain ANCEAUME (Responsable de la formation) : Gère la partie administrative et financière du CQP / Gère les problèmes techniques.
- Directrice de Formation FFEPGV, Jacqueline BEAUMARCHAIS : Gère la formation CQP : contenus pédagogiques, e-learning / Suivi du tutorat / Alternance.
- Conseillère de Formation : Edina PELLIER : Intervient sur la formation CQP : contenus pédagogiques.

**Outils de Formation**

- Plateforme d'apprentissage à distance <https://www.digiforma.com/>
- Application mobile « EPGV learning ».
- Supports de cours et ressources bibliographiques.
- Matériel pédagogique.

**Moyens techniques et pédagogiques**

La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée. Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.

Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.

Des classes virtuelles seront également proposées afin de vous accompagner des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'alternance ou toute autre demande.

L'application EPGV Learning sur mobile vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenant l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.

**Modalité de certification et de validation**

Pour y accéder : Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF).

**Bloc de compétences 2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif - 1h10 en deux épreuves**

Epreuves : Ecrit - Oral

- Elaboration d'un cycle de 4 séances sur la base du terrain de stage.
- Entretien individuel sur le cycle de séances (20 minutes maximum).

Epreuve : Animation de séance

- Mise en situation d'animation d'une séance (30 minutes maximum).
- Entretien individuel sur la séance (20 minutes maximum).

**Bloc de compétences 4 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif**

Epreuves : Ecrit - Oral

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage.
- Entretien oral (20 minutes maximum).

**Bloc de compétences 5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives**

Epreuves : Ecrit - Oral

- Présentation d'un projet professionnel
- Entretien oral (20 minutes maximum).

**Adaptation du parcours**

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ainsi que des équivalences. Ces adaptations éventuelles se feront hors du positionnement.

L'acquisition du CQP ALS peut se faire par validation d'acquis d'expériences (VAE).

**Diplôme remis :** Diplôme de la CPNEF Sport :  
Certificat de Qualification Professionnelle  
Animateur Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression.

**Points forts** Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation.

- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité.
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage.
- Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant.
- Des points de situation avec un formateur pour mieux accompagner.
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel.
- Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mer.

**Pour aller plus loin : passerelles et évolutions professionnelles :**

Nous vous conseillons de suivre, après cette formation, une spécialisation dans les filières fédérales de la FFEPGV ou une autre certification d'état (BPJEPs) ou de la branche professionnelle sport (CQP ALS avec les options JSJO ou ARPO).

**Nombre de participants :** 8 participants minimum et 20 participants maximum. **Date limite d'inscription :** 12 août 2026.

**Frais de formation :**

- 2 700 €. Restauration à prévoir par chaque participant. Pas d'hébergement de prévu. Financements possibles :
- Vous êtes âgés d'au moins 16 ans : Mission Locale de votre secteur, Conseil Régional.
- Vous êtes salarié : Si vous souhaitez vous former en dehors de vos horaires de travail, vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF) : plafonnement 1 500 € et participation forfaitaire obligatoire de 150 €. Sinon, vous pouvez demander à votre employeur de faire une demande de prise en charge auprès des Organismes de Compétences (OPCO) dont dépend votre entreprise (AFDAS pour la Branche Sport).
- Vous êtes demandeur d'emploi : Vous pouvez solliciter votre formation via votre CPF ou vous orienter vers les organismes suivants selon votre situation, : Conseil Régional, Maison Travail, Allocations Familiales
- Vous êtes travailleur indépendant : Vous pouvez faire financer votre formation auquel vous cotisez au titre de la formation professionnelle. Si vous ne cotisez pas, vous devrez payer vous-même votre formation.

**Débouchés professionnels, bénéfice métier :**

Animer des séances d'activités physiques tout public en face à face pédagogique. Voici quelques exemples de métiers que vous pouvez exercer avec le CQP ALS AGEE :

- Animateur sportif en centre de vacances : Vous pouvez animer des activités gymniques d'entretien et d'expression pour les enfants et les adolescents.
- Animateur sportif en club de fitness : Vous pouvez encadrer des cours collectifs de gym douce, de Pilates, de yoga, etc.
- Animateur sportif en association sportive : Vous pouvez proposer des activités gymniques d'entretien et d'expression aux membres de l'association.
- Educateur sportif en milieu scolaire : Vous pouvez intervenir dans les écoles pour animer des ateliers gymniques.

**235h50 (formation en alternance) = Formation en centre : 112h / Formation en distanciel : 42h (contenus distanciel 28h + classes virtuelles 14h) / Formation en structure professionnelle : 80h / Evaluation, certification : 1h50**

**Détail des heures par bloc de compétences**

Bloc de compétences 2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif = 70h en centre + 55h en situation professionnelle minimum

Bloc de compétences 4 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation = 21h en centre + 25h en situation professionnelle minimum

Bloc de compétences 5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives = 21h en centre minimum

**Date(s), lieu(x) et volume horaire :**

**Lieu : CREPS de SAINTE-CLOTILDE (24 route Philibert Tsiranana)**

- Positionnement (5h) = mercredi 02/09/2026
- Classes virtuelles = N°1 (1h) 16/09/2026 / N°2 (1h) 22/10/2026 de 13h à 14h / N°3 et 4 (1h30) les 19 et 26/11/2026 de 13h à 14h30 / N°5 et 6 (1h30) les 17/12/2026 et 14/01/2027 de 13h à 14h30 / N°7 et 8 (1h30) les 25/02/2027 et 18/03/2027 de 13h à 14h30 / N°9 et 10 (1h30) les 22 et 29/04/2027 de 13h à 14h30.
- Temps distanciel : N°1 = entre le 17/09/2026 et le 02/10/2026 / N°2 = entre le 12/10/2026 et le 06/11/2026 / N°3 = entre le 15/11/2026 et le 04/12/2026 / N°4 = entre le 14/12/2026 et le 05/02/2027 / N°5 = entre le 14/02/2027 et le 19/04/2027.
- Regroupements en présentiel = module 1 (28h) = 10-11-17-18/10/2026 / module 2 (21h) = 07-08 et 14/11/2026 / module 3 (21h) = 05-06 et 19/12/2026 / module 4 (21h) = 06-07 et 13/02/2027 / module 5 (21h) = 10-11 et 17/04/2027.
- Alternance dans les clubs = entre le 12/10/2026 et le 19/04/2027.
- Certification (2h30) = entre le 03 et le 16/05/2027, Evaluation Bloc 2 épreuve 1 : 05/05/2027 - Evaluation Blocs 4 et 5 : 12/05/2027.
- Rattrapage = entre le 17 et 21/05/2027.

**En fin de formation :** Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera adressé. L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation via des quiz, des mises en situation, et dossiers de soutenance pour les formations nécessitant l'avis d'un jury.

**Renseignements et inscription**

**Coordonnées**

Comité EPGV 974  
Maison Régionale des Sports  
1 rue Philibert Tsiranana  
97490 SAINTE-CLOTILDE  
06.92.57.31.18  
sylvain.anceaume@comite-epgv.fr



**Modalités d'inscription**

Fiche d'inscription\* (et autres pièces à fournir mentionnés sur la fiche d'inscription) à renvoyer à l'adresse mentionnée.

Fiche d'inscription à compléter en ligne via le lien suivant ou le QR Code suivant : <https://forms.gle/WZ47d3Q5n29H9oB6>

La formation Module Commun APA propose aux animateurs de compléter leur savoir-faire et savoir-être en matière d'accueil des personnes souffrant d'une maladie chronique. Cette formation vous permet d'animer des séances adaptées issues du PACK SPORT SANTE pour un public atteint d'une Affection de Longue Durée (ALD).

Cette formation inscrite à l'arrêté du 12 juin 2025 répond aux compétences attendues pour dispenser de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée ou d'une maladie chronique (Sport sur Ordonnance).

**92%**  
Taux de réussite

**100%**  
Taux de satisfaction (7 avis/7)

**8,3/10**  
Note de la formation

Modalités de la formation : présentiel

### Public

- Titulaire du diplôme "Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle"
- Titulaire du CQP ALS Option AGEE
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BPJEPS, LICENCE STAPS, etc.)

### Prérequis

- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Être à jour de sa carte professionnelle d'Educateur Sportif (fournir une impression datée du site EAPS)
- Posséder une expérience ou un projet professionnel dans le domaine de l'activité physique adaptée

### Accessibilité

*Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.*

### Objectifs de la formation

- O11**  
Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant
- O12**  
Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités physiques
- O13**  
Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique
- O14**  
Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques

### Contenus de la formation

#### O1

- La réglementation en vigueur (Droits du malade ; instruction du 24 décembre 2012 ; LMSS du 26 janvier 2016, son décret d'application du 30 décembre 2016 et l'instruction du 3 mars 2017)
- L'environnement (ARS, plans nationaux, PRSSBE, réseaux)
- Le patient (Parcours éducatif en santé)
- Les principes du sport Santé (aller vers l'autonomie dans sa pratique, auto-soin, développement des compétences psycho + Adaptations)
- Les recommandations internationales de prévention (hygiène de vie ; OMS 2010 et sédentarité)
- Approche des différentes préventions (primaire, secondaire et tertiaire)
- Présentation des publics sédentaires et atteints d'ALD
- Présentation et utilisation des tests d'évaluations de la condition physique validés scientifiquement (équilibre, force, cardiorespiratoire, test de souplesse et questionnaire de qualité de vie)
- Présentation d'outil de mesure du niveau d'APS habituel
- Présentation d'outil d'évaluation de la motivation de la personne

#### O2

- Éléments liés à la conception d'un programme adapté dans le cadre d'une prescription médicale
- Appropriation d'une démarche de planification visant la pratique Régulière Adaptée Sécurisante et Progressive (RASP) pour les pratiquants
- Adapter la pratique en fonction de l'environnement, du matériel et des pratiquants (limitations fonctionnelles)

#### O3

- Atelier pratique autour des gestes de premiers secours sur la base du PSC1
- Conception d'un plan de secours (prise en compte de l'environnement)

#### O4

- Prise en compte des inaptitudes partielles définies par le médecin dans la conception d'un cycle séances Risques et complications
- des maladies métaboliques, cancers, à l'obésité, des pathologies cardio-vasculaires et respiratoires, de l'appareil locomoteur et du vieillissement
- Evaluation du rapport-bénéfice/risque de la pratique
- Risques, complications et préventions de chaque pathologie (règlement médical)
- Les règles de sécurité pour chaque personne malade (détection des signes d'alerte qui permettent d'arrêter l'activité et conduite à tenir)

### Moyens techniques et pédagogiques

- Des apports théoriques
- Des mises en place pratique
- Travail par groupe d'analyse et de proposition de séances adaptées
- Immersion dans une séance type

### Outils de Formation

- Diaporamas contenus théoriques
- Logiciel d'évaluation et de suivi
- Manuel de formation

### Direction et Formateurs

- Directrice de Formation : Jacqueline BEAUMARCHAIS
- Conseillère de formation : Edina PELLIER
- Intervenant : Expert en milieu médical

### Modalité de validation

- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Evaluation formative :  
Quiz / Questionnaires  
Situations interactives (auto-évaluation)  
Etude de cas / Proposition de séance adaptée

### Modalités de certification

Pour y accéder : Avoir suivi intégralement la formation.

Épreuves d'évaluation :

1. Une épreuve d'évaluation des connaissances > O1 1, O1 2, O1 3 et O1 4  
L'épreuve écrite consiste à répondre à un questionnaire de connaissances générales (Questions à Choix Multiples et réponses rédigées).
2. Une épreuve écrite > O1 2 et O1 3  
Le candidat élabore un projet d'animation Pack Sport Santé pour une personne atteinte d'une maladie chronique.  
Le candidat conçoit un plan d'organisation des secours concernant le lieu habituel du déroulement des séances.

Analyse des résultats : Répondre de manière satisfaisante à 10 questions / 20 et rendre les 2 fiches complétées.

### Procédure de rattrapage

Un rattrapage peut être proposé dans un délai d'un mois suivant l'épreuve dans les mêmes conditions avec un nouveau questionnaire.

### Diplôme remis

Certificat fédéral « Module Commun APA »

### Points forts

- Certification reconnue à l'arrêté du 8 novembre 2018 dans le cadre du sport par prescription médicale
- Cette formation permettra aux animateurs de proposer des activités physiques et sportives adaptées aux besoins des personnes atteintes d'Affection de Longue Durée
- Une formation personnalisée en lien avec votre projet professionnel
- Le travail avec les partenaires et les réseaux
- Réflexion sur la séance de Gymnastique Volontaire adaptée à ces publics

### Pour aller plus loin

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre les formations de la FFEPGV :

- Program EPGV Diabète-Surpoids
- Gym Après Cancer

### Durée et déroulé

30h au total  
Positionnement : 2h  
Formation en centre : 27h  
Certification en centre : 1h

### Dates et lieu

**Positionnement (2h)** : samedi 07/11/2026 au CREPS de SAINTE-CLOTILDE (route Philibert Tsiranana).

**Formation** :  
Samedis et dimanches 21-22/11/2026 et 12-13/12/2026 (28h) au CREPS de SAINTE-CLOTILDE (route Philibert Tsiranana).

### Participation

8 participants minimum et 15 participants maximum.

Date limite d'inscription  
23 octobre 2026

### Frais de formation : 330 €

Comprenant les frais pédagogiques

*Pas d'hébergement et de restauration prévus*

**Financements possibles :**

• **Vous êtes salarié :** Vous pouvez demander à votre employeur de faire une demande de prise en charge auprès de l'opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend votre entreprise (IAFDAS pour la Branche Sport).

• **Vous êtes demandeur d'emploi :** Vous pouvez solliciter un financement via France Travail dans le cadre d'une AIF (Aide Individuelle à la Formation), sous validation de votre conseiller.

Vous pouvez également être orienté vers d'autres financeurs selon votre situation : Conseil Régional, Allocations Familiales (dans certains cas), ou dispositifs locaux spécifiques.

• **Vous êtes travailleur indépendant :** Vous pouvez solliciter l'organisme auquel vous cotisez au titre de la formation professionnelle (FIF-PL, AGEFICE, FAFCEA selon votre activité). Si vous ne cotisez pas, vous devrez financer vous-même votre formation.

### Renseignements et inscription

#### Coordonnées

Comité EPGV 974  
Maison Régionale des Sports  
1 rue Philibert Tsiranana  
97490 SAINTE-CLOTILDE

06.92.57.31.18  
sylvain.anceaume@comite-epgv.fr

#### Modalités d'inscription

Fiche d'inscription\* (et autres pièces à fournir mentionnés sur la fiche d'inscription) à renvoyer avec le règlement par chèque à l'ordre du « Comité EPGV 974 » à l'adresse mentionnée ci-contre.

Fiche d'inscription à compléter en ligne via le lien ou le QR Code suivant : <https://forms.gle/qmRK9VXdqrpUDYQLA>



La formation au module Pilates fondamental a pour objectif de faire découvrir les 8 principes de la méthode Pilates et les 15 mouvements fondamentaux pour construire une séance.

C'est le premier niveau indispensable pour acquérir les bases de la méthode PILATES.

100 %  
Taux de réussite

100%  
Taux de satisfaction (7 avis/7)

9,4/10  
Note de la formation

Modalités de la formation : présentiel

#### Public

- Titulaire du diplôme "Animateur 1er degré Adultes en salle"
- Titulaire du CQP ALS Option AGEE
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BPJEPS, LICENCE STAPS, etc.)

#### Prérequis

- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire du PSC (Prévention et Secours Civique) ou SST
- Être à jour de sa carte professionnelle d'Éducateur Sportif (fournir une impression datée du site <https://declaration-educateur.sports.gouv.fr/>)
- Expérience dans la pratique du Pilates

#### Accessibilité

*Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.*

#### Objectifs de la formation

- **O11**  
Connaître les caractéristiques du public et du contexte d'intervention
- **O12**  
Connaître et démontrer les gestes techniques en situation d'animation
- **O13**  
Concevoir et animer un cycle de séances et/ou programme
- **O14**  
Assurer la sécurité des pratiquants
- **O15**  
Assurer la promotion et le développement durable de l'activité

#### Contenus de la formation

##### OI 1

- Présentation de l'activité (format et objectif)
- Intérêt pour la santé des pratiquant
- Notion de base sur l'évaluation de l'aréalisation des techniques

##### OI 2

- Approche des mouvements et des techniques associées

##### OI 3

- La progression technique dans le cadre de séances
- Situations d'adaptation et approche pédagogique

##### OI 4

- Information sur la sécurité et le cadre juridique

##### OI 5

- Promotion de l'activité auprès des pratiquants

#### Moyens techniques et pédagogiques

- Alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique sur le terrain.
- Formation centrée sur l'appropriation de techniques en lien avec les compétences d'animateur

#### Outils de Formation

- Manuel de formation

#### Direction et Formateurs

- Directrice de Formation : Jacqueline BEAUMARCAIS

#### Modalité de validation

- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Evaluation formative :
  - Mises en situation pratique
  - Animation de séquences

#### Modalités de certification

Pour y accéder : Avoir animé des séquences de Pilates Fondamental au minimum durant 3 mois

Épreuves d'évaluation :

- Épreuve d'animation d'une séquence tirée au sort
- Épreuve de démonstration technique sur la maîtrise des postures
- Épreuve de connaissance sous forme d'un QCM

#### Procédure de rattrapage

Un rattrapage peut être proposé dans un délais d'un mois suivant l'épreuve dans les mêmes conditions avec un nouveau questionnaire.

#### Diplôme remis

Certificat fédéral « Pilates Fondamental »

#### Points forts

- Une formation modulaire pour enrichir ses compétences d'animateur.
- Un contenu indispensable pour répondre aux demandes de bien-être et de santé au quotidien, adapté aux besoins de chacun, tant pour les pratiquants que pour les animateurs.
- Des outils clefs en main avec la remise du manuel et son DVD Pilates Fondamental.

#### Pour aller plus loin

Nous vous conseillons de suivre, après cette formation, la formation Pilates intermédiaire.

#### Durée et déroulé : 35h

- Formation en centre : 28h
- Mise en Situation Professionnelle en structure : Animation de séquences pendant au moins 3 mois
- Retour et Certification en centre : 7h

#### Dates et lieu

Samedis et dimanche  
06-07/03/2027 et 15-16/05/2027 (28h)  
+ 19/06/2027 (certification)

au CREPS de Ste-Clotilde (24 route Philibert Tsiranana)

#### Participation

8 participants minimum et 15 participants maximum.

Date limite d'inscription :

19/02/2027

#### Frais de formation : 385 €

Comprenant les frais pédagogiques

*Pos d'hébergement et de restauration prévus*

**Financements possibles :**

• **Vous êtes salarié :** Vous pouvez demander à votre employeur de faire une demande de prise en charge auprès de l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend votre entreprise (l'AFDAS pour la Branche Sport).

• **Vous êtes demandeur d'emploi :** Vous pouvez solliciter un financement via France Travail dans le cadre d'une AIF (Aide Individuelle à la Formation), sous validation de votre conseiller. Vous pouvez également être orienté vers d'autres financeurs selon votre situation : Conseil Régional, Allocations Familiales (dans certains cas), ou dispositifs locaux spécifiques.

• **Vous êtes travailleur indépendant :** Vous pouvez solliciter l'organisme auquel vous cotisez au titre de la formation professionnelle (FIF-PL, AGEFICE, FAFCEA selon votre activité). Si vous ne cotisez pas, vous devrez financer vous-même votre formation.

#### Renseignements et inscription

##### Coordonnées

Comité Sport Vitalité 974  
Maison Régionale des Sports - 1 rue Philibert Tsiranana 97490 SAINTE-CLOTILDE

06.92.57.31.18  
sylvain.anceaume@comite-epgv.fr

##### Modalités d'inscription

Fiche d'inscription\* (et autres pièces à remplir par chèque sur la fiche d'inscription) à renvoyer avec le règlement par chèque à l'ordre du « Comité EPGV 974 » à l'adresse mentionnée ci-contre.

Fiche d'inscription à compléter en ligne via le lien ou le QR Code suivant : <https://forms.gle/awXE7sVTxVN1uipv9>





# COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION ?

En fonction de votre situation personnelle, sociale, familiale et de votre statut professionnel, il existe différentes possibilités pour faire financer votre formation en totalité ou en partie.

**Vous êtes âgé(e)  
d'au moins 16  
ans**

Contactez la Mission Locale de votre secteur.  
Vous pouvez également bénéficier d'une aide du Conseil Régional.

**Vous êtes  
salarié(e)**

Si vous souhaitez vous former en dehors de vos horaires de travail, vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF).  
Sinon, vous pouvez demander à votre employeur de faire une demande de prise en charge auprès de l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend votre entreprise (l'AFDAS pour la branche Sport).



**Vous êtes  
demandeur(se)  
d'emploi**

Vous pouvez faire financer votre formation via votre CPF, ou vous orienter vers les organismes suivants selon votre situation :



**Vous êtes  
travailleur(se)  
indépendant(e)**

Vous pouvez solliciter l'organisme auquel vous cotisez au titre de la formation professionnelle. Si vous ne cotisez pas, vous devrez payer vous-même votre formation.



**Avez-vous créé votre Compte Personnel de Formation ?**

**Savez-vous de quel budget vous disposez pour vous former ?**

Pour tout savoir sur le CPF, rendez-vous sur [www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr)